



## Rapport de la Fondation de la commune de Puplinge pour la petite enfance

\*\*\*\*\*

Au cours de l'année 2017, le Conseil de la Fondation s'est réuni à 4 reprises, quant au Bureau, 5 séances ont été organisées pour traiter les affaires courantes.

Le Conseil de la Fondation est constitué de la manière suivante :

Président : Gilles MARTI

Vice-président : Christian BRÜLHART

Secrétaire : Nathalie LUISONI

Trésorier : Jérôme GRAND

Membre : Nicolas NUSSBAUM

Membre désigné par la commune de Choulex : Claude PETREMAND

Membre désigné par la commune de Presinge : Joseph-Marie THORENS

Le 21 novembre 2016, le Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour (SASAJ) a effectué une visite de surveillance ciblée de l'Espace de vie enfantine (EVE). Consécutivement à cette visite, un rapport a été établi et atteste que l'encadrement des enfants est tout à fait adéquat ou conforme. Il est noté que les options pédagogiques sont réfléchies et le processus d'élaboration du projet pédagogique est mis en œuvre par la direction en incluant l'équipe éducative dans une démarche participative.

Les améliorations à apporter sont de créer un projet pédagogique pour le jardin d'enfants et introduire des modifications dans le planning horaire. Les objectifs fixés ont été atteints dès la rentrée scolaire du mois d'août 2017.

Une nouvelle aide éducatrice (100% CDD) et une assistante socio-éducative (ASE 90% CDI) ont été engagées pour la rentrée scolaire. La Fondation emploie 18 personnes pour un total de 13.30 équivalent plein temps, deux jardinières d'enfants à temps partiel mises à disposition par la commune de Puplinge ainsi qu'un comptable à temps partiel complètent l'équipe.

En octobre 2017 et à la suite d'un rapport réalisé par un intervenant externe, le Conseil de la Fondation a décidé de retirer les responsabilités à l'adjointe pédagogique engagée depuis 2015.

En tant qu'entreprise formatrice, l'EVE a participé à l'accompagnement d'une apprentie ASE deuxième année, une étudiante de troisième année de l'école supérieure de l'enfance (ESEDE), une étudiante de première année de l'ESEDE et plusieurs stagiaires.

Impliqué dans le projet d'intégration, l'EVE a accueilli trois enfants nécessitant des besoins spécifiques. Un enfant atteint de trisomie 21 ainsi que deux enfants avec des troubles autistiques.

Deux auxiliaires à temps partiel ont été engagés pour assurer ces suivis et soutenir l'équipe éducative.

Afin de compléter ses connaissances et dans un souci d'une recherche permanente de qualité, la directrice suit la formation de DAS-MAS de directions d'institutions sociales.

Plusieurs activités suivant la ligne pédagogique de l'EVE ont été menées durant l'année. Des activités en lien avec le développement durable et le projet Adèle et Barnabé, projet créé par la ville de Carouge qui apprend les éco-gestes aux enfants en bas âge ou encore des activités en lien avec le projet intergénérationnel qui permet de créer des rencontres entre les aînés du village et les enfants.

Des moments de convivialité et d'échange autour de petits-déjeuners, lors de la réunion des parents ou lors d'une journée plus festive, comme la fête des promotions, ont été proposés aux parents durant tout le cours de l'année. Enfin, des fêtes en lien avec la vie citoyenne ont été célébrées (Noël, Escalade, etc.) au plus grand plaisir des enfants.

Les comptes 2017 de la Fondation ont enregistré CHF 1'944'799.62 de charges et CHF 1'945'279.55 de recettes, laissant apparaître un bénéfice de CHF 479.93. Le déficit d'exploitation, a été couvert par des subventions communales à hauteur de CHF 1'182'856.80. Ce montant est conforme aux conventions passées avec les communes. La Fondation bénéficie d'un prêt de CHF 99'560.79.

Au 31 décembre 2017, les effectifs de l'EVE étaient les suivants :

- Jardin d'enfants, groupe du matin 25 places disponibles, 25 places occupées.
- Jardin d'enfants de l'après-midi, 15 places disponibles, 11 places occupées.
- Crèche, groupe des bébés de 4 mois à un an, 8 places disponibles, 7 places occupées.
- Crèche, groupe des petits de 1 à 2 ans, 10 places disponibles, 8 places occupées.
- Crèche groupe des moyens-grands de 2 à 4 ans, 20 places disponibles 18 places occupées.

On peut conclure que la Fondation répond à un réel besoin d'accueil.

Les membres du Conseil de Fondation remercient les communes pour leur subventionnement important mais nécessaire et surtout très chaleureusement toute l'équipe qui s'investit au quotidien pour accueillir les enfants et leur famille dans un cadre stimulant et bienveillant.

  
Gilles MARTI  
Président

  
Christian BRÜLHART  
Vice-président

